



80^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

3^e Commission

Point 71 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays

New York, le 21 octobre 2025

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Madame la Rapporteuse spéciale,

La Suisse remercie Mme Gaviria Betancur pour son rapport et pour avoir mis en lumière les défis liés à la réintégration des personnes déplacées, en particulier dans des contextes urbains. Nous saluons l'accent mis sur la prévention, la centralité de la protection et les approches intégrées orientées vers des solutions durables.

Pour être durables, ces solutions doivent combiner le leadership national, une planification urbaine inclusive et la cohésion sociale, tout en intégrant les risques liés au climat et aux catastrophes. Elles exigent également des financements prévisibles et une coopération accrue entre les acteurs humanitaires, du développement, de la paix et de la réduction des risques de catastrophes, dans le plein respect des droits de l'homme – et du principe de ne laisser personne de côté.

Enfin, nous souhaiterions vous poser la question suivante :

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Comment les réformes en cours du système des Nations Unies – y compris la “UN 80” et le suivi de l’Action Agenda – peuvent-elles renforcer une approche intégrée du déplacement interne et soutenir le leadership national pour parvenir à des solutions durables ?

Je vous remercie.